



## Uranium appauvri : le Liban aussi ?

Par [Paul Khalifeh](#)

Mondialisation.ca, 20 juillet 2006

[Radio France International](#) 20 juillet 2006

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Crimes contre l'humanité](#)

Branle-bas de combat diplomatique au Liban où l'affaire des munitions à l'uranium appauvri qui auraient été utilisées par Israël prend de l'ampleur. Beyrouth n'a pas encore exhibé des preuves, mais il envisage déjà de revoir à la hausse les dédommagements qu'il réclame à l'Etat hébreu.

Comme une boule de neige, l'affaire de l'uranium appauvri prend de l'ampleur au Liban. Le chef du gouvernement Rafic Hariri et le président de la Chambre Nabih Berri, ont annoncé la formation de commissions pour enquêter sur les informations selon lesquelles l'armée israélienne aurait utilisé ce genre de munitions à différentes étapes de son engagement militaire au Liban, ces vingt dernières années.

L'affaire a été révélée au grand jour par la presse jeudi. Pourtant, les faits remontent à plusieurs mois, plus précisément à la nuit du 3 au 4 mai 2000. Trois semaines avant le retrait israélien, deux guérilleros du Hezbollah, surpris alors qu'ils s'infiltraient dans l'ancienne zone occupée, sont tués. Leurs corps désarticulés gisent sur une petite route, à 7 km à l'ouest de Hasbaya. Les débris de deux roquettes expliquent pourquoi les cadavres sont effroyablement mutilés. Des correspondants de presse présents sur les lieux découvrent, entre autres, les restes d'une roquette portant en anglais la mention : Radioactive Material.

La Finul se refuse toujours à confirmer l'utilisation par Israël de ce type d'armement : « Je ne peux confirmer ou infirmer », déclare le porte-parole de la Finul, Timor Goksel. Mais un député de la Knesset, Issam Makhoul, a appelé à une réunion urgente de la Commission parlementaire des Affaires étrangères et de la Sécurité pour statuer sur l'utilisation de bombes à l'uranium appauvri par l'armée israélienne lors de ses confrontations avec les Palestiniens de la nouvelle intifada et dans sa guerre au Liban.

### Témoignages et enquêtes

Le député israélien affirme être en possession d'un rapport rédigé par l'organisation internationale International Action Center. Ce rapport, basé sur des témoignages et des enquêtes sur le terrain, apporte les preuves tangibles de l'utilisation par l'armée israélienne de bombes à l'uranium appauvri contre des objectifs civils et militaires dans les territoires palestiniens et au Liban.

A Beyrouth, c'est le président de la Chambre Nabih Berry qui le premier en a parlé à l'émissaire de Kofi Annan au Liban. Se basant sur les informations fournies par le député israélien, il a réclaté l'ouverture d'une enquête internationale. « Nous sommes persuadés que le Liban a été un terrain d'expérimentation pour des obus à uranium », a-t-il dit.

Quelques heures plus tard, c'est le premier ministre Rafic Hariri qui annonçait la formation d'une commission d'enquête.

L'avocat Michel Tueni, membre du comité chargé de l'évaluation des dommages occasionnés par les agressions israéliennes au Liban ne cache pas, quant à lui, ses craintes. « Nous sommes inquiets pour la population, a-t-il déclaré. Si ces faits sont prouvés, cela pourrait expliquer l'augmentation des cas de cancer au sein de la population du Liban-Sud ». L'affaire a rapidement occupé l'ensemble de l'appareil de l'Etat : « J'attends le feu vert pour revoir à la hausse notre demande de compensations financières réclamées à Israël », affirme l'avocat.

Le Liban prend l'affaire très au sérieux et a déjà entrepris des investigations approfondies. Des preuves étayant les accusations pourraient être exhibées dans les prochains jours. En attendant, un vent de panique commence à souffler au sein de la population qui craint d'avoir été soumise à des radiations pendant des années sans le savoir.

*Paul Khalifeh est correspondant au Liban pour Radio France International.*

La source originale de cet article est [Radio France International](#)  
Copyright © [Paul Khalifeh](#), [Radio France International](#), 2006

---

Articles Par : [Paul Khalifeh](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)